

Anglais juridique

Composante **Droit et sciences sociales**

Présentation

Description

Cette unité d'anglais juridique permet l'acquisition par les étudiants d'un vocabulaire technique.

Objectifs

L'acquisition d'un vocabulaire technique en anglais permet aux futurs collaborateurs de notaires de pouvoir communiquer avec la clientèle étrangère des notaires.

Heures d'enseignement

TD TD 20h